

se composer de tous les membres de l'une et l'autre branche de la législature, de tous les membres de la commission récemment nommés par son excellence le gouverneur-général, de tous préfets, maires et *reeves*, des professeurs des collèges incorporés, des présidents et des secrétaires des sociétés d'agriculture, et des présidents des instituts d'artisans ou autres corps scientifiques. Les comités devraient être autorisés à augmenter à volonté le nombre de leurs membres, et on espère que dans chaque localité, une ou plusieurs des classes de personnes indiquées, organiseront de suite un comité local, dont le secrétaire se mettra en communication avec le secrétaire du comité exécutif, et lui donnera tous les renseignements possibles sur les diverses occupations des habitants de sa localité. Là où quelque fabrique spéciale sera en opération, on devrait en faire mention, et suggérer les moyens de la faire connaître avec avantage. Pour des raisons qui seront développées ailleurs, on propose qu'il y ait dans chacune des villes de Montréal et de Toronto, un comité local central, et comme les fonctions de ces comités seront beaucoup plus importantes, et d'une nature responsable, ils devraient être organisés différemment. On propose qu'en attendant qu'il puisse être fait d'autres arrangements, les membres résidants du comité exécutif correspondent avec le secrétaire, et soumettent sous le plus court délai possible, les noms des personnes qui pourraient être choisies pour servir dans le comité central, en faisant bien attention que les plus importantes qualités sont la bonne volonté, le zèle, une co-opération active et énergique, et le défaut de liaison avec ceux qui doivent vraisemblablement être exposants. Après avoir pourvu à l'organisation des comités, la première chose à considérer, est le mode à adopter pour que notre industrie soit dignement représentée à Paris. Le comité exécutif désirerait faire bien comprendre au public, l'importance d'arrangements systématiques, et, quand la chose sera possible, d'arrangements scientifiques. Il prend la liberté d'appeler l'attention sur les extraits suivants des rapports des jurés à l'exposition de Londres. Dans le rapport des jurés de la classe 1ère, sur les minerais, par M. Dufrenoy, membre de l'Institut de France, inspecteur général des mines, etc., il est dit :

" De toutes les colonies anglaises, le Canada est celle dont l'exposition est la plus intéressante et la plus complète ; on peut même dire qu'elle est supérieure à l'exposition minière de toutes les contrées qui ont envoyé des produits à Londres ; cette supériorité vient de ce qu'elle a été faite d'une manière systématique ; il en résulte que son examen fournit les moyens d'apprécier à la fois la constitution géologique et les ressources minérales du Canada. Cette circonstance vient de ce que notre collègue, M. Logan, qui remplit dans le Canada les fonctions de Géologue Provincial, a présidé sur les lieux au choix de la plupart des échantillons qui ont été envoyés à l'exposition, et qu'il les a classés depuis leur arrivée à Londres."

Dans le rapport des jurés de la classe 3, " substances alimentaires," par le Dr. Hooker, on lit :

" La collection de M. M. Lawson offre des épis de toutes les variétés de céréales, ainsi que des modèles de tous les légumes qu'on a réussi à cultiver en Ecosse. Les échantillons sont magnifiques, et l'arrangement scientifique est excellent. On n'a épargné aucun trouble ni aucunes dépenses, pour pourvoir à tout ce qui était nécessaire pour faire de cette collection un tableau vrai et complet des productions végétales de l'Ecosse. Une médaille du conseil a été accordée à M. M. Lawson, pour leur collection des produits alimentaires de l'Ecosse, si admirablement disposée pour l'instruction, et si savamment arrangée."

Dans leur rapport sur les substances animales et végétales, employées principalement dans les manufactures comme instruments ou pour ornements, rédigé par le professeur Owen, les jurés de la classe 4—disent :

" Parmi les nombreux échantillons de produits à l'état brut, fournis par différents pays, il y a plusieurs collections dont la valeur spéciale tire un mérite additionnel de ce qu'elles sont complètes, et de ce qu'elles présentent un tableau du commerce et des manufactures d'un pays entier. L'importance de pareilles collections, non seulement sous le rapport du commerce, mais encore au point de vue de la statistique et de la science, est très grande, et en conséquence le jury, désirant exprimer son approbation du bien pratique que l'on peut retirer de la formation et de l'étude de semblables collections, et des avantages qui peuvent en résulter pour le commerce et les manufactures, a décidé de recommander d'accorder la médaille du conseil aux gouvernements des pays dont les productions naturelles ont été exposées d'une manière si instructive et si complète."